

Date de la convocation : 15 octobre 2015

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT DEUX OCTOBRE DEUX MIL QUINZE, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Tony GUERY - Cathia BAILLIF-DELAIRE– Yves JEULAND - Gérard BARTHELEMY –Roger DELSOL – Bernadette ROEGIERS - Pascal ORGEREAU - Isabelle PLANTE – Karine LEROY – Michel LEBRETON – Emmanuelle LEGRAS – Jean-Marie RADOTIN

ÉTAIENT EXCUSES : Paul-Marie CACHEUX (pouvoir à Gérard BARTHELEMY) – Pascale YVIN (pouvoir à Cathia BAILLIF-DELAIRE) – David JACQUET (Pouvoir à Jackie PASSET) –Jocelyne VIET

Secrétaire de Séance : Gérard BARTHELEMY

Approbation du procès-verbal du 1^{er} octobre 2015

Le Procès-verbal de la réunion du 1^{er} octobre 2015 est adopté moyennant une rectification dans la liste des présents – Jean-Marie RADOTIN était en effet excusé.

Echanges avec la Communauté de Communes Beaufort en Anjou

Les échanges se poursuivent au sein de la Communauté de Communes Beaufort en Anjou. Les élus sont invités, d'ici à la fin de l'année, à participer en « off » aux réunions du Conseil Communautaire, aux réunions des diverses commissions, ainsi qu'au séminaire relatif au projet de territoire.

L'entrée de LA MENITRE se prépare :

- une prochaine rencontre entre Maires permettra de débattre sur la représentativité au sein du Conseil Communautaire.
- Les services administratifs se rencontrent début novembre pour le passage des dossiers de la communauté de communes Loire Authion vers la Communauté de communes Beaufort en Anjou et plus particulièrement pour affiner les modalités techniques de transfert.
- La continuité des services est un point primordial – tout sera mis en œuvre pour que, par le biais de conventions, la continuité des services soit assurée avec les mêmes prestataires, tout au moins jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

Une réunion publique sur le thème de l'actualité « réforme territoriale » est fixée au 30 Novembre à 20 Heures 30.

Amendement du règlement d'inscription du restaurant scolaire

Les membres du Conseil Municipal, sur proposition du comité « restaurant scolaire » décident d'assouplir le règlement d'inscription au restaurant scolaire et adoptent ainsi, à l'unanimité, la modification de deux articles.

Outre les inscriptions à l'année et au trimestre, il est désormais possible de s'inscrire ponctuellement, **mais seulement sur justificatif** bien identifié :

- Travail saisonnier – CDD
- Travail intérimaire
- Retour à l'emploi
- Horaires atypiques

Le formulaire d'inscription doit être déposé en Mairie au minimum 8 jours au préalable

Le tarif sera dans ce cas de 3.20 €/repas

Ces modalités entrent en vigueur à compter du 1^{er} Novembre 2015.

Mise en location de la parcelle de terre YH 52 vacante au lieu-dit Le Fraubert

Le Comité Agriculture a examiné les 6 candidatures, en tenant compte de la Surface Agricole Utile. Le Conseil Municipal, sur proposition du Comité Agriculture qui a examiné les 6 candidatures en tenant compte de la Surface Agricole Utile, DECIDE de conclure un bail de location de 9 ans avec l'EARL Les Vendellières pour la parcelle YH 52 d'une superficie de 2 ha 84 ares 60. à compter du 1^{er} Novembre 2015, moyennant un fermage calculé selon la valeur de 90 points/ha.

SIEML – approbation des nouveaux statuts

Le Conseil Municipal APPROUVE la réforme statutaire du SIEML conformément à la délibération 24-2015 DU SIEML et confirme

- Yves JEULAND en qualité de délégué titulaire
 - Pascal ORGEREAU en qualité de délégué suppléant
- pour représenter la commune de LA MENITRE au Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire.

SIEML – Fonds de concours pour les opérations de dépannage sur le réseau de l'éclairage public du 1^{er} Janvier au 31 Août 2015

Le Conseil Municipal décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour les opérations de dépannage effectuées au cours du premier semestre d'un montant de 130.08 € TTC

subvention solidaire pour les sinistrés des Alpes Maritimes

Les membres du Conseil Municipal, DECIDENT, à l'unanimité, de faire un geste de solidarité, et de verser une subvention solidaire de 500 € à l'association des Maires des Alpes Maritime suite au déluge meurtrier qui a frappé le département ces dernières semaines,

Approbation de l'agenda d'accessibilité des bâtiments communaux : phasage des travaux

Vu la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le bureau d'études QUALICONSULT a établi un état des lieux des travaux à engager au sein des bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal DECIDE d'adopter l'agenda d'accessibilité des bâtiments communaux et de ventiler les travaux sur une période de 6 années

Le Maire,
Jackie PASSET

